

Livret

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

Le premier Livret, remis à mi-parcours, présente l'entreprise ou l'institution d'accueil et son environnement ; il décrit les missions et fixe les objectifs pour la seconde période de l'apprentissage.

Compétence à acquérir :

Restitution des missions effectuées lors de la première période de l'apprentissage.

Mode de contrôle des connaissances :

Note du livret

Bibliographie, lectures recommandées :

Sans objet